

Ugirasheba ja Eyprian

- Correspondance

10104-1978

111
124

UGIRASHEBUJA Cyprien

c/o Encadrement Régional de
la Jeunesse

KIGALI

Kigali, le 10/04/78

A traité par Dir. Enc. Formation
Dates: 11.4.78 à 8.4.78
Classements: 1089/14.04
11/4

Objet: Permutation

Mission accomplie
11/4

Comprendre l'intérêt et lui dire que toutes ses explications ne viennent pas de l'état de cause il doit aller chercher tout ce qu'il faut immédiatement. C'est à lui de choisir.

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
KIGALI

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre N° 382/14.07 du 10 avril 1978, dont l'objet est repris à marge, j'ai l'honneur d'expliquer auprès de votre haute autorité les conditions ci-après ne me facilitent pas d'exécuter cette permutation à la date indiquée.

a) Concernant le Loyer:

Comme il est d'usage à Kigali, le loyer se paie en entier à la fin de chaque mois pour le mois qui suit. Le locataire n'étant en rien responsable de rupture du contrat, il est difficile de récupérer la différence étant donné que celui-ci utilise à ses fins la somme reçue.

b) Pour ce qui est de la vie à Butare:

La permutation vient juste au milieu du mois et c'est dans cette période que les fonctionnaires vivent en général les jours difficiles. Etant donné que je ne suis pas connu dans ce milieu, je me demande comment je pourrais nouer les deux bouts du mois. Il me serait aussi difficile de me procurer le logement.

Aussi, compte tenu de ce que je viens d'exposer ci-haut, je vous demanderais, Monsieur le Ministre, de bien vouloir prolonger le délai qui m'est imparti jusqu'à la paie de mon salaire pour ce mois.

Dans l'espoir d'une suite favorable que vous accorderiez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes remerciements anticipés.

Copie pour Information à:

- Monsieur le Préfet de Préfecture
KIGALI
- Monsieur le Préfet de Préfecture
BUTARE
- Monsieur l'Encadreur Régional de
la Jeunesse
KIGALI
- Monsieur l'Encadreur Régional de
la Jeunesse
BUTARE
- Mademoiselle NIYITEGEKA Thérèse
c/o Encadrement Régional de
la Jeunesse
BUTARE

UGIRASHEBUJA Cyprien.

10 AVR. 1978

380 / 11.04

Monsieur le Ministre,
C/O Encadrement Régional de la Jeunesse
N.º. 516
BUTARR

Formulation.

Monsieur,

Faisant suite à votre lettre du 28 février 1978,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous êtes nommé pour l'encadre-
ment Régional de la Jeunesse à Nigali en remplacement de Monsieur WILHELMINA
Cyprien à partir du jeudi 13 avril 1978.

Vous utiliserez pour votre déplacement le
véhicule qui transportera les affaires de Monsieur WILHELMINA fonction qui vous
remplacera à l'encadrement Régional de Butare.

Le Ministre de la Jeunesse,
WILHELMINA



C.C.I. 12

→ Monsieur le Préfet de Préfecture

BUTARR

→ Monsieur le Préfet de Préfecture

NIGALI

→ Monsieur l'Encadreur Régional de la Jeunesse

BUTARR

→ Monsieur l'Encadreur Régional de la Jeunesse

NIGALI

→ Monsieur WILHELMINA Cyprien,

C/O Encadrement Régional de la Jeunesse

NIGALI

Monsieur WILSON Ouyon
C/o Encadrement Régional de la
Jeunesse
KIGALI

Normation.

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connais-
sance que vous êtes invité pour l'Encadrement Régional de la Jeunesse à
NYARU à partir du jeudi 15 avril 1976 où vous remplirez l'allocataire
MUYONGA Eshéba.

Après réception de la présente, vous êtes
prié de prendre toutes vos dispositions pour rejoindre votre nouveau
poste. Le Ministère mettra à votre disposition un véhicule qui trans-
portera vos affaires.

Le Ministre de la Jeunesse
MUYONGA Eshéba

Copie:

- Monsieur Le Préfet de Préfecture
KIGALI
- Monsieur Le Préfet de Préfecture
BUTARE
- Monsieur l'Encadreur Régional
de la Jeunesse
KIGALI
- Monsieur l'Encadreur Régional
de la Jeunesse
BUTARE
- Allocataire MUYONGA Eshéba
C/o Encadrement Régional de la Jeunesse
NYARU




Très urgent

Ministère de la Jeunesse
B. P. 1044 - KIGALI

Jeunesse et Gestion

Préparer lettres permettant M^{lle}
NITYITEGERA Thérèse avec M^{rs} UGARASHEBU-
JA Cyprien (KIGALI)


22/3/78

Encadrement
Omukuru tane ibyo bitu.

22/3

URGENT SUP

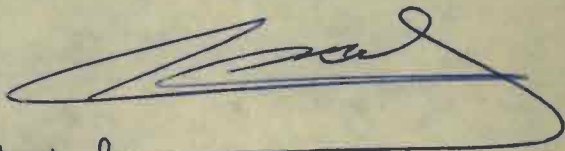
Note

Sur autorisation du Directeur de l'Encadrement et Formation, j'ai téléphoné à COTARE et l'Encadreur Régional m'a dit que sa dactylographe NIYITEGEKA Ehérese est déjà rentrée. Celle-ci a repris ses activités administratives avec un retard de 2 jours. J'ai demandé si la mutation était toujours souhaitée et l'Encadreur m'a dit qu'elle n'en savait rien. J'ai été ensuite en communication avec Mlle NIYITEGEKA et elle m'a dit que la mutation lui ferait du bien. Il fallait alors savoir si les raisons citées dans sa lettre de demande de mutation étaient justes mais la Demoiselle m'a renvoyé au contenu de sa lettre.

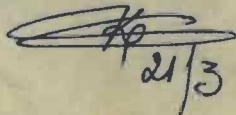
Propositions

- Elle peut être ~~sempit~~ affectée au BCA en remplacement de Mademoiselle NYIRANEZA Marie-José (TOTO).
- Une deuxième possibilité serait de l'affecter à Byumba au cas où Madame NCOGORA Anne-Marie échouerait son test.
- Si ces deux cas ne sont pas possibles on pourrait l'affecter à KIBUNGO où le planton combine les fonctions de planton et de dactylographe.

J'opterais pour la 1^{ère} proposition, Encadrement 21/3/1978-2h30
et si cela n'était pas possible,
(si non), on la ~~affecterait~~ à
(muterait)



Byumba.
Quant à Kibungo, le planton-dactylographe suffit, à part qu'il est payé comme planton et souhaite être payé comme dactylographe. Malheureusement ce poste n'est pas été retenu au B.O 78.



21/3

Butare, ce 9 Mars 1978

no. 13/14: a.t./a.t.

Projet

A traiter par Jeunesse
N° 20.3.78 a 940
Inscription 870/14.04.11
20/3

Examiner la possibilité
de la monter
votre réponse dans un dossier
s.v.p. *no 2178-78.5.11*

Excellence Monsieur le Ministre de la Jeunesse
KIGALI.-

Excellence Monsieur le Ministre,

Je porte à votre connaissance qu'aujourd'hui le 9 Mars 1978, fait le 2ème jour que la Dactylographe mise à la disposition du Service d'Encadrement de la Jeunesse à Butare, Mademoiselle NIVITEGEMA Thérèse, ne se présente pas au service après son congé annuel de 15 jours. D'après la lettre de demande de mutation qu'elle vous a écrite en date du 20 Février 1978, je pense qu'elle ne veut pas travailler à Butare.

Pour l'intérêt du service, je vous demanderais de bien vouloir recruter son remplaçant.

Veillez agréer Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

L'Encadreur Régional de la Jeunesse
MWITANGOMA J.M. Vianney

C.P.I. Monsieur le Préfet de Préfecture
BUTARE.-

(E...)

27 FEV. 1978
240/14.00

Mademoiselle NIVITEGEKA Thérèse
Dactylographe à l'Encadrement
Régional de la Jeunesse
B.P. 516
BUTARE

Demande de mutation.

Mademoiselle,

Suite à votre lettre du 20 février 1978
relative à l'objet ci-dessus énoncé, je vous conseille de sou-
mettre vos problèmes au Préfet de BUTARE.

Le Ministre de la Jeunesse
NTEZIRY Y. Simon.-



E.P.I.D:

- Monsieur le Préfet de Préfecture
BUTARE
- Monsieur l'Encadreur Régional
de la Jeunesse
BUTARE

Melle NIYITEGEKA Thérèse
Secrétaire-Dactylographe
au Service de la Jeunesse

Butare, le 20 Février 1978

B.P. 516 BUTARE.-

Objet: -Demande de
mutation.-

Excellence Monsieur le Ministre
de la Jeunesse
KIGALI.-

A traiter par	BCA
Date	22.2.78
N°	585/14.00

L'intéressée m'a du 'à' faire intervenir le Professeur pour toutes les raisons économiques qui l'ont amenée à quitter Butare.

Excellence Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de m'adresser à votre haute bienveillance, pour vous demander de bien vouloir me muter pour une autre Préfecture, car de nombreux problèmes familiaux ne me permettent pas de remplir tranquillement ma tâche à Butare, Préfecture dont je suis originaire.

En effet, Excellence Monsieur le Ministre, tout en m'excusant de devoir vous soumettre des problèmes d'ordre purement personnel, je dois vous signaler que ma Mère, dont je suis l'enfant unique, a été délaissée par mon Père qui vit avec d'autres femmes. Mais, non satisfait de nous abandonner à notre sort, ma mère et moi, mon père me réclame toujours de l'argent depuis que j'ai commencé un travail lucratif et me rejoint même à Butare certaines fins de mois pour cette raison. Evidemment ma mère ne bénéficie en rien de cet argent qu'il m'arrache. Je pense donc que si j'étais éloignée de lui, conseil que me donne d'ailleurs ma mère, il ne pourrait pas facilement m'atteindre pour me demander toujours de l'argent que je n'ai d'ailleurs pas.

Etant donné que cette mesure allégerait sûrement mes problèmes, je vous demanderais donc, Excellence Monsieur le Ministre, de bien vouloir vous pencher favorablement sur mon cas. Soyez assuré de toute ma considération.-

Copie pour information à:
Monsieur l'Encadreur Régional
de la Jeunesse
BUTARE

NIYITEGEKA Thérèse.-



Melle NIYITGEKA Thérèse
Dactylographe au Bureau
d'encadrement Régional
de la Jeunesse

Butare, le 13/05/1978

B.P. 516 BUTARE.-

Vu 21/78/14

A traiter par Jeunesse
Date 20.3.78 à 9.50
N° 872/14-001
120/3

Bwana Encadreur Régional v'Urubyiruko
i BUTARE.-

Bwana Encadreur Régional,

Ibarurwa yawe n° 13/14.01/01 yo kuva
13 Kerurwa 1978 narayibonye, none nagirango ngusobanulire
impavvu yatonye mbura ku kasi ku italiki ya 8 n'ya 9 Kerurwa
1978.

Kuva aho nali ntangiliye congé, nashakishije
kama arwaye bikomeye, akomeza kumurwana kuko nta wundi
yari afite umwitaho.

Congé irangiye yari atarohereye na
gato ku huryi nabonye ko ntakomeza kwica akazi kandi nta-
bonye usho ngutuzaho umwitaho kuma, nishakishije kumajya nyarukiraye
ako mbonye akanyu.

Iyo munci ibili nashakishije nagirango ariye
uko byagenda, ari ngupfa cyangwa ariye guturira; mbonye bi-
komeye nka mbere adabyihorera.

Uyu mugabo umubiziye.

BIMENYISHURWA :

- Nyakubonye Bwana Ministri v'Urubyiruko
i KIGALI.-

- Bwana Profeta wa Prefagitura
BUTARE.-

NIYITGEKA Thérèse.-

[Signature]

B.P. 518 BUTARE.-

Vn 2/28/8

Jeunesse
No. 278 a 9. 45'
27/14.01
28/3

Kweli BIYITEGEKA Thérèse
Dactylographe au Bire
by'Urubwiruko i BUTARE.-

Kdagushaba ko wambanurira icyagutaye
kwiyongerera iminsi ibili kuri congé yawe y'unwaka 1978,
aho kuba waratangiyeho gukora ku italiki ya 8 Verurwe 1978
akuko byanditse mu ibarwa yashyize n° 11/14.01/01 yo kuwa
20 Gashyantare 1978, ukaba waraje ku italiki ya 10 Verurwe.

D'Encadreur National de la Jeunesse

MSITABAMUKO J. S. Vindagoy.-

C.P.I. B :

- Monsieur le Ministre de la
Jeunesse
KIGALI.-

- Monsieur le Préfet de Préfecture
BUTARE.-

La lettre de référence
n'est pas enregistrée

RWANDAISE
REGIONAL
SE

Butare, le 20 Février 1978

N° 11/14.01/01

Un 24/3

Mademoiselle NIYITEGEKA Thérèse
Secrétaire-Dactylographe au
Service de la Jeunesse

BUTARE.-

cl
A traiter par *BCA*
9 mars 1978 à 9.00
777/14.00
19/3

Mademoiselle;

Suite à votre lettre du 17/02/1978
relative à la demande de congé annuel de l'exercice
1978, pour des raisons familiales.

Je porte à votre connaissance que ce
congé vous est accordé du 21 Février au 7 Mars 1978.

L'Encadreur Régional de la Jeunesse
MWITABANGOMA J.M. Vianney.-

C.P.I. à :

- Excellence Monsieur le Ministre
de la Jeunesse
KIGALI.-

FICHE DE CONTROLE DE TRANSMISSION DES DOSSIERS.

Ouverture du Dossier : (1)						
N°	Transmission			Réception		
N°	Service ou personne	Date	Paraphe	Service ou personne	Date	Paraphe
1	BCA <i>Enc. joint</i>	<i>28/3/78</i>	<i>[Signature]</i>	<i>BCA</i>	<i>28/3</i>	<i>[Signature]</i>
2	<i>BCA</i>	<i>28/3</i>	<i>[Signature]</i>	<i>Jeunesse</i>	<i>28/3</i>	
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
100						
11						
Clôture du Dossier : (2)						

(1) Intitulé et autres caractéristiques. A remplir par le Service (ou la personne) qui ouvre le dossier.

(2) Date, sort final réservé au dossier. A remplir par le Service (ou la personne) qui clot le dossier.